

RESEAU 2013

Pour la période du 20 au 25 juin (semaine 26) **44 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau de la région Centre.

STADE DU MAÏS

Cette semaine, la majorité des parcelles est entre **8 et 10 feuilles** (73%).

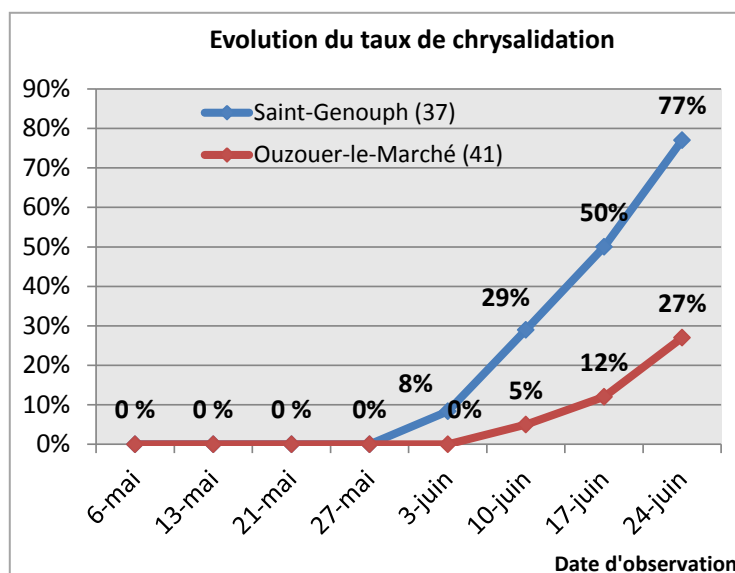
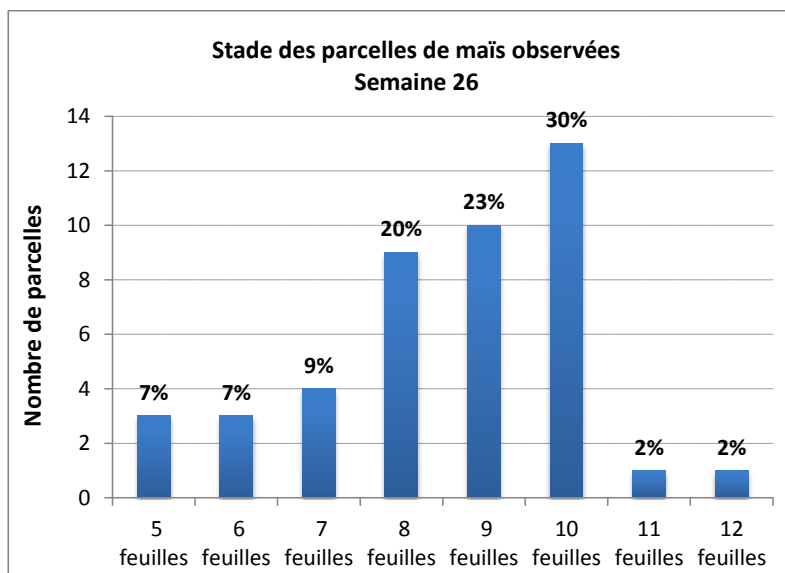
PYRALES

Chrysalidation

Les suivis de chrysalidation se poursuivent dans les cages d'émergence à Saint-Genouph (37) et à Ouzouer-le-Marché (41). La proportion de chrysalides est en augmentation sur les 2 sites.

Au 24 juin, le **taux de chrysalidation** est de :

- **27%** à Ouzouer-le-Marché (41),
- **77%** à Saint-Genouph (37).



Crédits Photos : ARVALIS - Institut du végétal



Chrysalide de pyrale dans une tige de maïs

Crédits Photos : ARVALIS –
Institut du végétal



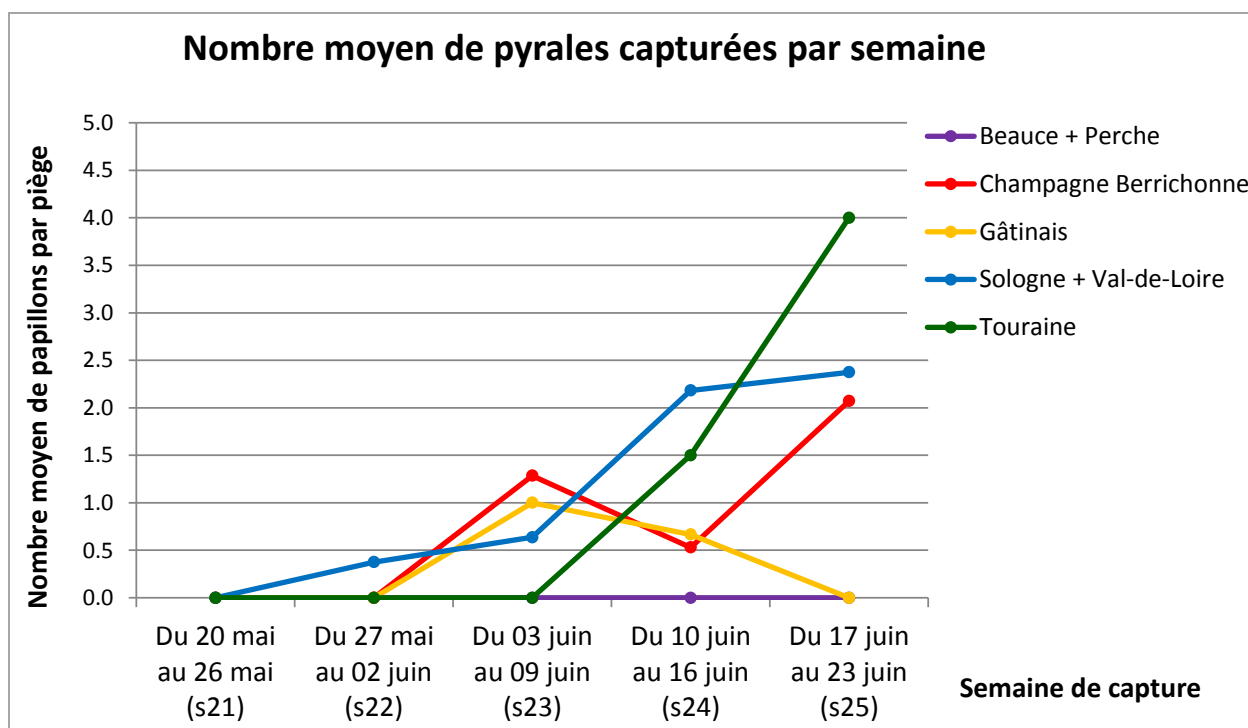
Papillon de pyrale
Ostrinia nubilalis

Suivi des vols

Sur les 40 pièges relevés cette semaine (39 à phéromone et 1 lumineux), 64 pyrales ont été capturées, soit une moyenne de 1.6 papillon par piège pour l'ensemble de la région.

Cette semaine, la répartition par secteur a changé par rapport à la semaine dernière. La région Touraine totalise le maximum de captures avec en moyenne 4 papillons par piège, suivi par la Sologne-Val-de-Loire et la Champagne Berrichonne (environ 2 papillons/piège) et enfin le Gâtinais où aucun papillon n'a été capturé cette semaine. Le vol de la région Beauce + Perche n'a toujours pas démarré (cf graphique ci-dessous).

La répartition des pièges relevés cette semaine est présentée en Annexe.



Remarque : Les données de cette semaine (s26) reflètent les captures de la semaine précédente (s25)

Indications climatiques

La **somme des températures (base 10°C)** depuis le 1^{er} janvier 2013 est présentée en Annexe pour 6 stations météorologiques de la région Centre.

Cette semaine, les sommes de températures (base 10°C) restent toujours inférieures aux normales saisonnières. L'écart aux normales s'est légèrement réduit par rapport à la semaine dernière. Au 22 juin, le retard moyen est de -81°j (base 10°C), soit l'équivalent de 11 jours de retard en moyenne. Ce retard varie selon les stations de -57°j (10 jours de retard) à Chartres-Champhol à -113°j (15 jours de retard) à Châteauroux-Déols. D'après les prévisions jusqu'au 1^{er} juillet, ce retard en somme de températures pourrait s'aggraver pour toutes les stations au vu des faibles températures annoncées les jours prochains.

SESAMIES

6 pièges à phéromone ont été relevés cette semaine, mais **aucune sésamie capturée.**

Crédits Photos : ARVALIS – Institut du végétal



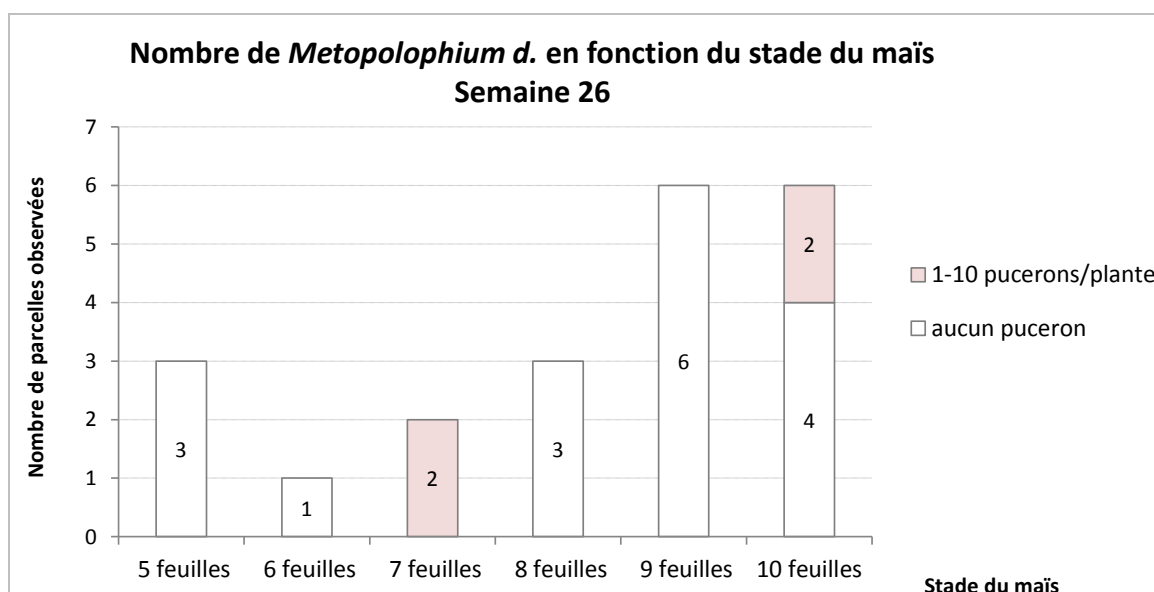
Papillon de sésamie
Sesamia nonagrioides

PUCERONS


Contexte d'observation

- ***Metopolophium dirhodum***

Suivi en culture : Sur 21 observations réalisées cette semaine, la présence de pucerons de l'espèce *Metopolophium d.* a été signalée dans 4 parcelles (2 parcelles dans le 18, une dans le 45, une dans le 41). Les infestations ne dépassent pas 1 à 10 pucerons par plante pour des stades du maïs de 7 et 10 feuilles. **Le seuil de nuisibilité n'est donc atteint dans aucune parcelle observée.**

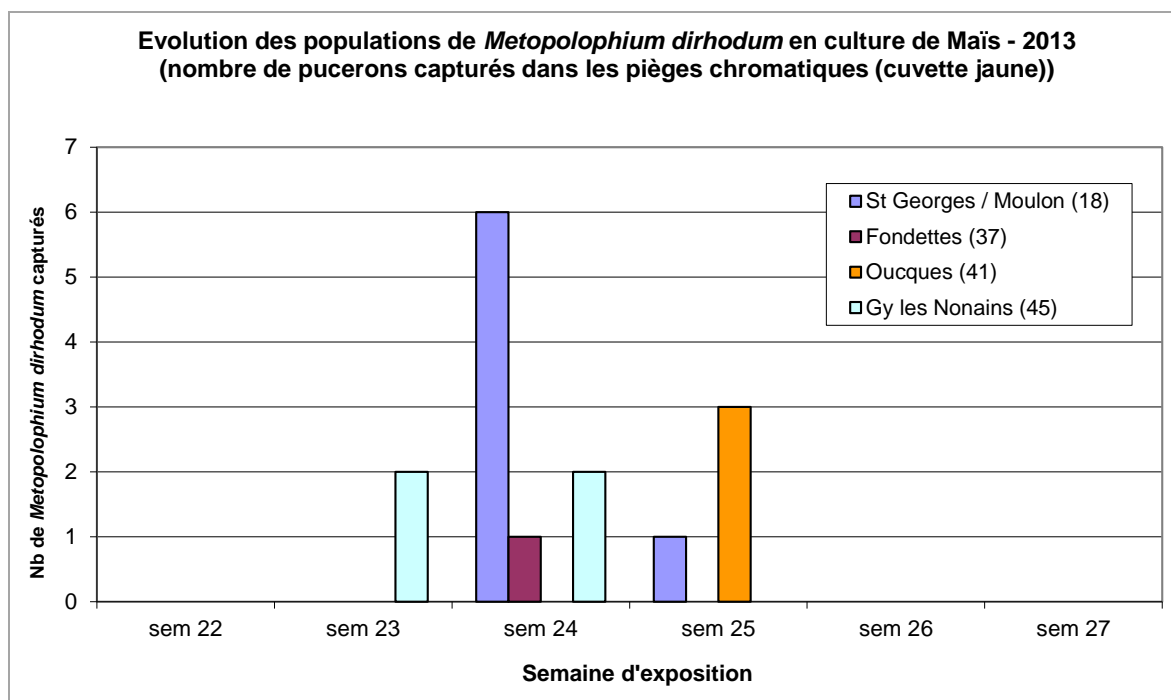


Rappel des seuils de nuisibilité de *Metopolophium d.* sur maïs :

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante • Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante • Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante • Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>

Crédits photos : AGPM


Suivi en cuvettes : Dans 4 départements de la région (18, 37, 41, 45), des cuvettes servant à piéger les pucerons ailés sont placées dans une parcelle de maïs. Chaque fin de semaine, les cuvettes sont relevées, les captures dénombrées et une identification des espèces de pucerons piégés est faite. Les relevés hebdomadaires permettent ainsi d'obtenir une visualisation des flux migratoires de pucerons. Cette semaine, l'activité migratoire des *Metopolophium d.* reste faible (cf graphique ci-dessous)



• *Sitobion avenae*

Suivi en culture : Sur 17 observations réalisées cette semaine, la présence de pucerons de l'espèce *Sitobion a.* n'a été signalée que sur une parcelle située dans le 18 (Sainte-Solange). L'infestation est de 1 à 10 pucerons par plante et n'atteint pas le seuil de nuisibilité.

Rappel du seuil de nuisibilité de *Sitobion a.* sur maïs :

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>

Crédits photos : AGPM

Suivi en cuvettes : La semaine dernière, un seul puceron a été piégé dans la cuvette de Fondettes (37). L'activité migratoire des *Sitobion a.* est donc très faible.

Etat général

La présence de pucerons reste faible dans la région. En effet les conditions fraîches ne sont pas favorables à leur pullulation. Cependant la vigilance est de mise avec le retour du beau temps.

Auxiliaires

Aucun signalement à ce jour.

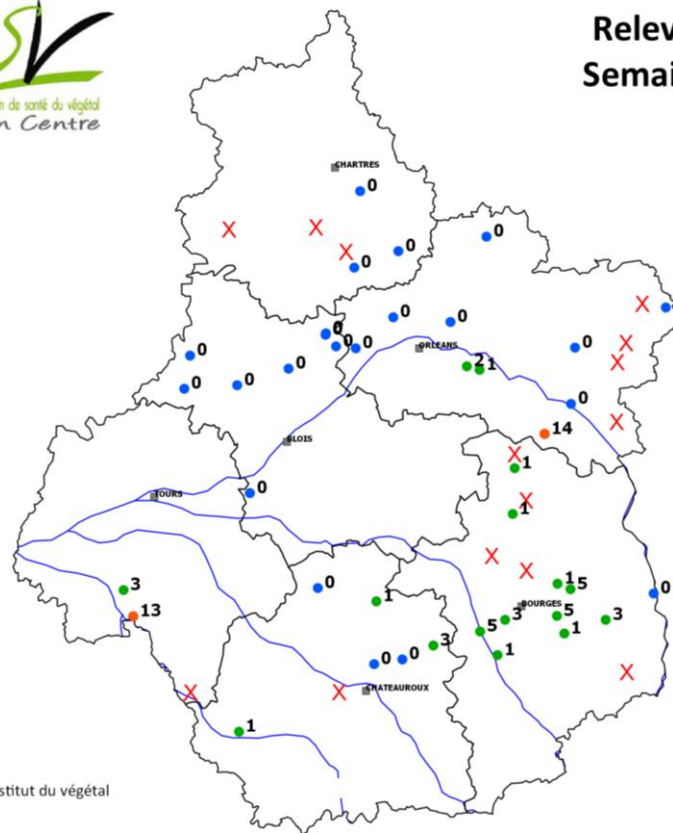
AUTRES OBSERVATIONS

Héliothis : 1 papillon capturé à Vouzeron (18)

RELEVÉ DES PIÈGES PYRALES DE LA SEMAINE 26

Relevé des pièges pyrales
Semaine 26 (20 au 25 juin)

Le 25/06/2013



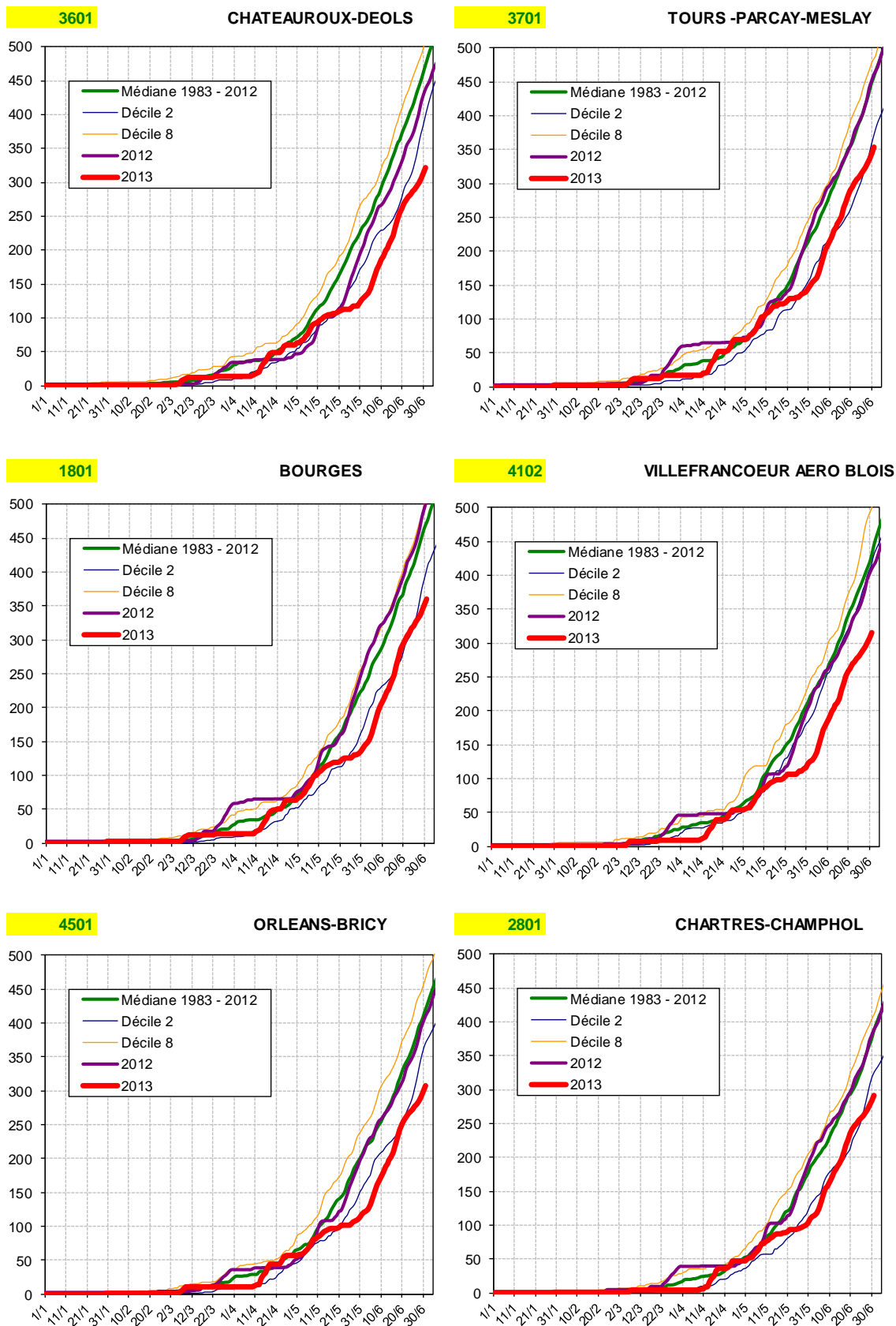
Nombre de pyrales capturées :

- 0
- 1 à 5
- 11 à 15
- × Pas de relevé

Amélie Viard
ARVALIS - Institut du végétal

0 50 100 km

SOMME DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS LE 01/01/2013)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.